

# Chiloprotect

Utilisation en piégeage de masse pour le contrôle de la pyrale du riz *Chilo suppressalis*

La pyrale du riz, *Chilo suppressalis* (Lepidoptera : Crambidae) est un insecte qui occasionne des dégâts dans les cultures de riz de la région méditerranéenne, en Asie et en Australie.

Dans la région méditerranéenne, cet insecte engendre en général trois générations par an. Entre avril et juin, la chrysalisation des larves hibernantes permet de donner naissance aux adultes de la première génération. Ces adultes pondent leurs œufs en masse sur les feuilles ; quelques jours après leur naissance, les larves percent la tige et occupent les parties internes de la plante. Le développement larvaire et la nymphose ont lieu vers la base de la plante. Durant en moyenne 48 jours, ce processus donne naissance à la seconde génération d'adultes à la mi-juillet. Cette seconde génération a un développement plus rapide que la précédente puisque sa durée est de 28 jours. À la mi-août, les adultes de troisième génération émergent. Les larves de cette génération hibernent et n'achèvent leur développement qu'au printemps suivant. Les dégâts provoqués par les larves sont différents selon la génération. Les plus importants sont ceux occasionnés par la seconde. Les épis deviennent blanchâtres avec le rachis droit contrairement aux plantes saines de couleur verte et avec le pétiole courbé par le poids des grains bien développés.



**Chilo  
suppressalis**  
Lepidoptera :  
Crambidae



## MÉTHODES DE LUTTE

La lutte contre *C. suppressalis* s'effectue principalement par application aérienne d'insecticides chimiques. Dans certaines zones, ces traitements ne sont appliqués que lorsque le seuil de traitement est dépassé. Étant donné que l'emploi de produits chimiques est très limité, conformément à la réglementation en vigueur, le piégeage de masse est proposé comme mesure de lutte alternative. Cette technique consiste à poser un certain nombre de pièges pourvus d'un diffuseur de phéromone sexuelle de l'insecte. Ainsi le nombre d'adultes (dans ce cas les mâles) diminue tout en réduisant également le nombre d'accouplements et le nombre de pontes ultérieures.

## FORMULATION

### Diffuseurs

Le produit CHILOPROTECT se compose d'un diffuseur de vapeur de phéromone. La substance active est un mélange de trois composants, (Z)-11-hexadecenal, (Z)-9-hexadecenal et (Z) 13-octadecenal. Mélange décrit comme la phéromone sexuelle de *C. suppressalis*. Le diffuseur est un flacon en plastique perméable qui contient la substance active. Celle-ci est en partie en solution solide sur les parois du flacon et en partie absorbée dans des granules PET PAI. Le matériau plastique permet l'émission des vapeurs des produits à vitesse contrôlée. Dans des conditions climatiques normales, la durée de vie du CHILOPROTECT est supérieure à 120 jours, toutefois cette période peut être réduite dans des conditions défavorables

(températures élevées et vents violents).

---

## APPLICATION

- Chaque diffuseur est placé dans un piège type entonnoir ou Funnel.
  - La densité de pièges est de 5 par hectare, ils doivent être disposés de façon homogène sur le périmètre de la parcelle. Les pièges doivent être posés à environ 50 cm du sol à l'aide d'un support en plastique ou en bambou.
  - Les pièges et les diffuseurs doivent être placés quelques jours avant le pic du vol des adultes de première génération.
  - Il est recommandé de faire des évaluations des dégâts à la fin de la seconde et troisième génération. Si le seuil de traitement est dépassé, il faut appliquer un traitement chimique complémentaire.
- 

## MANIPULATION & STOCKAGE

Le diffuseur CHILOPROTECT est conditionné en paquets de 1, 5 et 100 unités. Le conditionnement est imperméable aux vapeurs des différents produits. Il est recommandé de conserver le produit dans son emballage d'origine, non ouvert, au réfrigérateur ou au congélateur jusqu'au moment de l'utilisation. Dans ces conditions, le produit peut être stocké pendant deux ans. Éviter de couper, de perforer ou d'ouvrir les diffuseurs. En condition normale d'utilisation, il n'y a pas de risque de toxicité pour l'homme, les animaux et les plantes, puisque la préparation est un diffuseur ponctuel, situé dans un piège, qui émet dans l'air des vapeurs des substances actives à vitesse lente et contrôlée (0,1 mg/jour). Pour la même raison, les risques de pollution des eaux et des sols sont très limités. Il est néanmoins recommandé d'utiliser des gants pour la manipulation des diffuseurs. Les diffuseurs usagés et leur emballage doivent être éliminés conformément à la réglementation en vigueur.



[www.sedq.es](http://www.sedq.es)

[comercial@sedq.es](mailto:comercial@sedq.es)